Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 056-215601824-20260210-6_TAB_EMP_03_26-DE

Département
MORBIHAN

Arrondissement
PONTIVY

Canton
GOURIN

Commune
PRIZIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 10 FEVRIER 2026

Nombre de membres :

En exercice :	14	Absents non excusés :	0
Présents :	11	Absents excusés :	3
Votants :	14	Pouvoirs :	3

L'an deux mille vingt-six, le 10 février à vingt heures, le Conseil municipal de Priziac, légalement convoqué le 4 février 2026, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique LE NINIVEN, Maire.

Etaient présents : Dominique LE NINIVEN, Martine GUÉRIN, Caroline NENEZ, Marie ROLLAND, Denis LE GUENIC, Frédéric LE NY, Sylvie JAMET, Sophie ARENS, Sylvie PENFORNIS, Julie TARDIOLI, André KERAUDREN.

Personnes excusées représentées : Morgane LE POULICHET a donné pouvoir à Martine GUÉRIN, Patrick PENFORNIS a donné pouvoir à Julie TARDIOLI, Damien SYLVESTRE a donné pouvoir à Frédéric LE NY.

Sylvie PENFORNIS a été nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h00. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 2 décembre 2025 dont le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 2026-01-06 : RESSOURCES HUMAINES : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 9 décembre 2025,

Monsieur le Maire rappelle que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs.

Monsieur le Maire propose de supprimer un emploi d'adjoint administratif territorial à temps complet devenu vacant suite à avancement de grade.

Monsieur le Maire propose également d'augmenter la durée hebdomadaire de service, de 28 à 30 heures par semaine, de l'emploi d'adjoint technique territorial principal 1ère classe au poste de cuisinier afin d'adapter le volume horaire aux besoins du service, l'agent réalisant régulièrement des heures complémentaires.

Appelé à se prononcer,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de supprimer un emploi relevant du grade d'adjoint administratif territorial appartenant à la filière administrative à temps complet, devenu vacant suite à avancement de grade,

- **DECIDE** de modifier le temps de travail de l'emploi d'adjoint technique territorial de 28 à 30h/semaine

- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits prévus à cet effet au budget,

- **ARRETE** le tableau des effectifs suivant à compter du 1er mars 2025 :

Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 056-215601824-20260210-6_TAB_EMP_03_26-DE

Susceptible d'être pourvu par un contractuel	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Libellé de l'emploi	Temps de travail	Emploi pourvu ou vacant
Filière administrative						
X	A	Attachés	Attaché territorial	Secrétaire Général/e	TC	Pourvu
X	C	Adjoints Administratifs	Adjoint administratif principal 2e classe	Agent/e d'accueil	TC	Pourvu
X	C	Adjoints Administratifs	Adjoint administratif principal 1ere classe	Gérant/e de l'Agence Postale et aide cantine	TNC 30/35e	Pourvu
Filière technique						
X	C	Adjoints techniques	Adjoint technique	Agent/e polyvalent/e	TC	Pourvu
X	C	Adjoints techniques	Adjoint technique	Agent/e polyvalent/e	TC	Pourvu
X	C	Adjoints techniques	Adjoint technique principal 1ere classe	Cuisinier/ère	TNC 30/35e	Pourvu
X	C	Adjoints techniques	Adjoint technique	Agent d'entretien des bâtiments, du service cantine et garderie	TNC 25,84/35	Pourvu
X	C	Adjoints techniques	Adjoint technique	Agent d'entretien de la mairie	TNC 5/35e	Pourvu
X	C	Adjoints techniques	Adjoint technique	Agent de garderie	TNC 6/35e	Pourvu
Filière médico-sociale						
X	C	ATSEM	ATSEM principal 2e classe	ATSEM, agent de garderie et de service cantine	TNC 33,25/35e	Vacant
X	C	ATSEM	ATSEM principal 1ère classe	ATSEM, agent de garderie et de service cantine	TNC 33,25/35e	Pourvu

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.
Certifié exécutoire

M. le Maire,
M. Dominique LE NINIVEN

